

ARRÊTÉ N°2020/042
PORTANT MODIFICATION DE
L'ARRETE N°2020/022
PORTANT DELEGATION DE FONCTION
A MONSIEUR ANTHONY MANGIN,
10^{ème} VICE-PRESIDENT

Le président de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5219-2, L5211-9 et L5211-10 conférant au Président le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions,

Vu le procès-verbal d'installation du conseil de territoire en date du 11 juillet 2020, portant détermination et élection des vice-présidents,

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents en date du 11 juillet 2020,

Vu l'arrêté n°2020/022 portant délégation de fonction à Monsieur Anthony MANGIN,

Considérant que l'intérêt général et l'efficacité des services de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol nécessitent de faciliter l'instruction des affaires par une délégation de fonction à différents vice-présidents,

Considérant qu'il convient de préciser l'arrêté n°2020/022 en apportant un complément dans la délégation de fonction à Monsieur Anthony MANGIN,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Modifie l'arrêté n°2020/022 portant délégation à Monsieur Anthony MANGIN comme suit :
« Dans le cadre des orientations politiques décidées par l'EPT Paris Terres d'Envol et sous la surveillance et la responsabilité du Président, **Monsieur Anthony MANGIN 10^{ème} vice-président est délégué au NPNRU Drancy, à la Stratégie du Logement et aux Finances.**

ARTICLE 2 Les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 3 Le présent arrêté prend effet à **compter de sa date de signature.**

ARTICLE 4 Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés, et une ampliation sera adressée au contrôle de légalité, à l'intéressé ainsi qu'au Trésorier Principal.

Fait à Aulnay-sous-Bois, le

03 SEP. 2020

Le Président

Bruno BESCHIZZA

Notifié à l'intéressé le :

Spécimen de signature :



Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20200903-2020-042-AI
Date de télétransmission : 03/09/2020
Date de réception préfecture : 03/09/2020